

LE TRIFLUVIEN

P. V. AYOTTE, Editeur-Propriétaire.

EDITION BI-HEBDOMADAIRE.

Rédigé en Collaboration.

Adresses d'Affaires

N. L. DENONCOURT

AVOCAT

47, rue Royale, Trois-Rivières

OLIVIER & DESY

AVOCATS

4, rue Alexandre, Trois-Rivières

HARNOIS & METHOT

AVOCATS

42, rue Du Platon, Trois-Rivières

OS. HARNOIS. H. G. METHOT

Dr L. P. NORMAND

RUE BONAVENTURE

HEURES DE CONSULTATION :

8 à 9 heures A. M.

1 à 3 " P. M.

7 à 8 " P. M.

Téléphone 18. Boite B. P. 302

Dr ALPH. METHOT

Successeur du Dr Gervais

50, AVEN. LAVIOLETTE

HEURES DE CONSULTATION :

8 à 9 heures A. M.

1 à 3 " P. M.

7 à 8 " P. M.

Téléphone 28. Boite B. P. 474.

12-11-92

DR N. LAMBERT

Médecin-Chirurgien

122, RUE NOTRE-DAME

Résidence de M. R. S. OOOKE

HEURES DE CONSULTATION :

8 à 10 heures A. M.

1 à 3 " P. M.

7 à 9 " P. M.

Service de nuit à toute heure.

Téléphone 53. 8-5-94

JOS. A. FRIGON

AGENT D'ASSURANCES

Cote du Boulevard Turcotte

FEU, VIE, ACCIDENT, MARINE

GARANTIE

Compagnies Anglaises, Américaines

et Canadiennes

Assurances effectuées aux plus bas

taux et pour des périodes, depuis

TROIS jours jusqu'à TROIS ans.

Bureau, No 114.

Téléphone : Résidence, No 49.

B. de P. 425. 3 2 93-1a

LA "CANADA LIFE"

COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE

DE HAMILTON, ONT.

CAPITAL ET FOND - \$11,000,000.00

OYANT ASSUR. AU DELA DE - \$1,000,000.00

REVENU ANNUEL, AU DELA DE - 2,000,000.00

Assurez-vous dans cette puissante Compa-

gnie, la plus ancienne, la plus solide et la plus

prosperée des Compagnies d'Assurance sur la

Vie, faisant affaires au Canada.

Assurances effectuées aux plus bas taux.

Agence aux Trois-Rivières :

COTE DU BOULEVARD TURCOTTE.

JOS. A. FRIGON,

Agent.

Téléphone 114.

1-9-92-1a

Glacé du St-Maurice!

Invariablement payable d'avance

Le soussigné a l'honneur d'informer le

public qu'il fournira de la GLACE durant la

prochaine saison d'été.

Croyant avoir donné satisfaction à ses prati-

ques, il espère qu'on voudra bien lui continuer

l'encouragement. Il garantit de fournir à ses

pratiques,

DE LA GLACE DU ST-MAURICE**PREMIER 1894**

Depuis le 1er Mai, jusqu'au 1er Octobre,

régulièrement tous les jours :

25 à 30 lbs par jour (pour la saison)....\$1.00

25 à 30 lbs par jour (pour un mois).... 1.00

La moitié du prix sera payable durant la

première semaine de Mai et la seconde dans

la première semaine d'août.

La glace sera distribuée à raison de 15 cents

par 100 livres, à ceux qui en prendront A LA

PSSE.

Les abonnements ne sont que pour une

seule famille et toute entente entre deux ou

plus leurs familles pour un même abonnement

sera considérée comme contraire aux présentes

conditions.

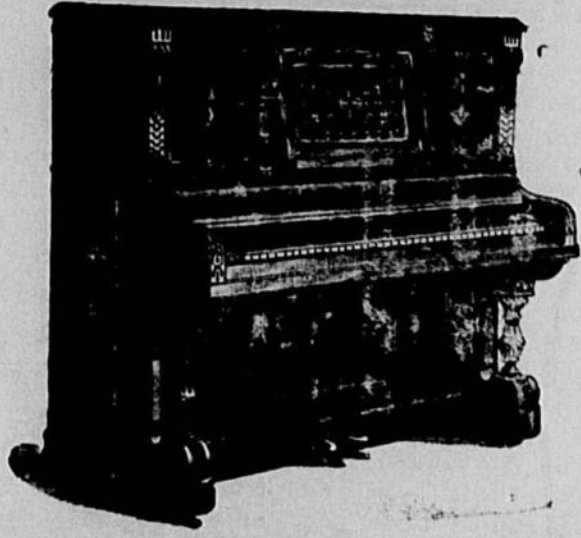
L'abonnement de \$4.00 sera exigible

de tout abonné qui se sera inscrit

dans le cours du mois de MAI.

T. LEMAY.

Trois-Rivières, 10 Avril 1894.—Jno.

**LAURENT, LAFORCE & BOURDEAU**

MAISON FONDÉE EN 1860.

SEULS IMPORTATEURS DES CELEBRES PIANOS**HARDMAN**, de New-York. **GERHARD HEINTZMAN** Co., de Toronto.**MEYERSON**, de Toronto. **WORMWITH**, de Kingston

Ontario: constamment un grand choix de Pianos de diverses manufactures et Orgues

fabriqués au Canada. Cette maison, qui existe depuis près d'un demi-siècle, est universel-

lement reconnue par son honorabilité. Catalogues expédiés sur demande. Accord et

réparations faits à ordre.

1637, RUE NOTRE-DAME, 1637 -- Montréal

TELEPHONE 1297.

7-6-93-1a

Ecole Privée

Au village de Ste-Ursule, comté de

Maskinongé, à laquelle le cours com-

mercial dans les deux langues est en-

seigné comme au Montreal Business

College.

S'adresser à

F. X. VANASSE,

Professeur.

15-12-93-1a

REMILLARD & FRERE

PROPRIETAIRES

29, Rue St-Georges, 29

TROIS-RIVIERES.

MANUFACTURIERS

D'engins, Machineries pour

Moulins de tout genre

Arbres de Couche, Poulins, etc,

Poëles, Gharrues, Chaudières

Aussi

Routes Turbines, Volcan et

LEFFELS

SPECIALITES: MOULINS A

CARDER, ETC.

Une visite est sollicitée.

REMILLARD & FRERE

P. A. GOVIN & Co.

— MARCHANDS DE —

Fer & Quincailleries

EN GROS ET EN DETAIL

A L'ENSEIGNE

— DE LA

SCIE**RONDE**

Coin des Rues

Platon & Craig

TROIS-RIVIERES

SPECIALITE :

Bois et Garnitures pour Voiture, Fer et Acier en barre,

Peinture, Huile, Vernis, Ciment, Plâtre, Etoupe,

Coal-tar, Vernis à bardeau, Courroie, Câble, Etc.

Assortiment complet pour garnitures de maison.

Le tout à des Prix réduits

25-7-90-1a

A VENDRE**Hotel St-James, Trois-Rivières**

Cette bâtisse à quatre étages, en briques, est

située en face du fleuve St-Laurent et du port

des Trois-Rivières.

Elle contient les appartements suivants :

Office, salle de lecture, buvette, salle d'échan-

sillons, chambre de toilette, etc. Des parloirs,

des salons, salle à dîner, cuisine, armoires,

déposés, vingt-huit chambres à coucher,

garde-robes, chambres de bains, cabinets (w.c.)

etc., de grandes salles et de larges corridors à

chaque étage, cave commode. Elle est chauffée

par le système à eau chaude, fournaise Gurney.

En arrière, il y a une bonne cour, des hangars,

remises, et des écuries pour douze chevaux.

Cette bâtisse est ainsi admirablement située

pour l'installation de quelque petite industrie,

ayant toutes les facilités de transport pour les

marchandises à sa porte, soit par chemin de

fer, soit par vapeur. Le titre est parfait. Sera

vendue à termes raisonnables. S'adresser à M.

P. L. HUBERT, N. P., Trois-Rivières.

15-8-93—Jno

TERRE A VENDRE

Une terre, dans la paroisse de St Maurice, à

40 arpents des Forges Radnor, de 80 arpents,

dont 20 en culture, le reste bien boisé, avec

maison, grange, etc.

Conditions faciles. S'adresser à

ISIDORE COSSETTE,

Forges Radnor.

27-3-94

LISTE DES PRIX

Décernés aux Elèves du Séminaire des Trois-Rivières

LE 21 JUIN 1894

PHILOSOPHIE SENIOR.

Instruction religieuse.—1er Prix, M. Emile Gélinas ;

2e Prix, Oscar Ayotte ; Mention honorable, MM. P. Bris-

sette, A. Lacerte, J. Garceau.

Philosophie intellectuelle.—1er Prix, MM. Emile Gél-

linas, 2e Prix, Joseph Gélinas ; Mention honorable, T.

Giroux, P. Brissette, O. Ayotte.

Physique.—1er Prix, MM. Emile Gélinas et Téléphore

Giroux (ex-æquo) ; 2e Prix, Prosper Brissette ; Mention

honorable ; Joseph Gélinas et O. Ayotte.

Chimie.—1er Prix, MM. Emile Gélinas et Téléphore

Giroux (ex-æquo) ; 2e Prix, Joseph Gélinas ; Mention hon-

orable, Os. Ayotte, Ov. Carufel, P. Brissette.

Histoire Naturelle.—1er Prix, MM. Oscar Ayotte ; 2e

Prix, Téléphore Giroux et Emile Gélinas (ex-æquo) ; Men-

tion honorable, Jos. Gélinas, P. Brissette, E. Cooke.

PHILOSOPHIE JUNIOR.

Instruction religieuse.—1er Prix, MM. Joseph Gélinas ;

2e Prix, Homer Héroux ; Mention honorable, Chs. E. Car-

on, Alf. Comtois.

Philosophie intellectuelle.—1er Prix, MM. Homer Hé-

roux ; 2e Prix, Alf. Comtois ; Mention honorable, Joseph

Gélinas, Chs. E. Caron, G. Caisse, N. Doucet.

Mathématiques.—1er Prix, MM. Alf. Comtois ; 2e Prix,

Homer Héroux ; Mention honorable, Chs. E. Caron, G.

Caisse, N. Doucet.

Astronomie.—1er Prix, MM. Homer Héroux et Alfred

Comtois (ex-æquo) ; 2e Prix, M. Georges Caisse ; Mention

honorable, Arthur Rompré, Chs. E. Caron.

Botanique.—1er Prix, MM. Alfred Comtois ; 2e Prix,

Joseph Gélinas ; Mention honorable, Homer Héroux, Emile

Ladouceur, et N. Doucet.

RHÉTORIQUE.

Excellence.—1er Prix, MM. Lucien Guilbert ; 2e Prix,

Oscar Casault ; Mention honorable, MM. Arthur Ferron,

Arthur Marquis, Arthur Gélinas.

Instruction religieuse.—1er Prix, M. Ernest Paquin ;

2e Prix, Oscar Casault ; Mention honorable, MM. Lucien

Guilbert, Alcide Lemire, Victor Chapdelaine, Zach. Forest.

Composition.—1er Prix, MM. Oscar Casault ; 2e Prix,

Lucien Guilbert ; Mention honorable, Alex. Frigon, Arth.

Marquis, Lucien Brunelle, Arth. Ferron.

Thème latin.—1er Prix, MM. Arthur Marquis ; 2e Prix,

Lucien Guilbert ; Mention honorable, Arthur Ferron, Arth.

Gélinas, Osc. Casault, Zach. Forest.

Version latine.—1er Prix, MM. Lucien Guilbert ; 2e

Prix, Arthur Ferron ; Mention honorable, O. Casault, Arth.

Marquis, Arth. Gélinas, Alex. Frigon.

Version grecque.—1er Prix, MM. Lucien Guilbert ; 2e

Prix, Arthur Ferron ; Mention honorable, O. Casault, A.

Marquis, Arth. Gélinas, Alf. Ferron.

Thème anglais.—1er Prix, MM. Arthur Marquis ; 2e

Prix, Arthur Ferron ; Mention honorable, Lucien Guilbert,

O. Casault, Alf. Ferron, Ern. Paquin.

Intelligence des auteurs.—1er Prix, MM. Lucien Guil-

bert et Arthur Ferron ; 2e Prix, Ernest Paquin ; Mention

honorable, Arth. Marquis, O. Casault, Vict. Chapdelaine,

Z. Forest.

Rhétorique.—1er Prix, MM. Alcide Lemire ; 2e Prix,

Ernest Paquin et Zach. Forest ; Mention honorable, Lucien

Guilbert, Arthur Gélinas, Arthur Ferron, Elisée Héroux.

Histoire littéraire.—1er Prix, MM. Ernest Paquin ; 2e

Prix, Zach. Forest ; Mention honorable, Alcide Lemire, V.

Chapdelaine, Arthur Gélinas, El. Héroux.

Histoire contemporaine.—1er Prix, MM. Ernest Pa-

quin ; 2e Prix, Arthur Ferron ; Mention honorable, Lucien

Guilbert, A. Frigon, Arth. Gélinas, V. Chapdelaine.

Histoire du Canada.—1er Prix, MM. O. Casault et Ern.

Paquin ; 2e Prix, Lucien Guilbert ; Mention honorable,

Arth. Gélinas, A. Lemire, Arth. Ferron, Zach. Forest.

Grammaires.—1er Prix, MM. Ernest Paquin, 2e Prix,

Arthur Ferron ; Mention honorable, Arthur Marquis, O.

Casault, Zach. Forest, Vict. Chapdelaine.

Prix extra.—(Médaille pour le Grec) M. Lucien Guil-

bert.

BELLES-LETTRES

Excellence.—1er Prix, MM. Emile Cloutier ; 2e Prix,

Jos. Jacob ; Mention honorable, Ad. Ricard, Al. St Pierre,

Damb. Jacques.

Instruction Religieuse.—1er Prix, MM. Jos. Jacob, 2e

Prix, Adélaïde Ricard ; Mention honorable, C. B. Veillet,

Al. Caron, Damb. Jacques.

Cours de littérature.—1er Prix, MM. Jos. Jacob ; 2e

Prix, Adélaïde Ricard ; Mention honorable, Em. Cloutier,

Al. Caron, Damb. Jacques, C. B. Veillet.

Histoire de la littérature.—1er Prix, MM. Adélaïde Ri-

card ; 2e Prix, D. Jacques et J. Jacob (ex-æquo) ; Mention

honorable, C. B. Veillet, Em. Cloutier, Alric Caron.

Composition littéraire.—1er Prix, MM. Emile Cloutier ;

2e Prix, Alexandre St Pierre ; Mention honorable, Al. Ca-

ron, Eug. Denoncourt, Jos. Latourrelle.

Thème latin.—1er Prix, M. Adélaïde Ricard ; 2e Prix,

Emile Cloutier ; Mention honorable, Wilfrid Paquin, J.

Jacob, Pothier Paquin.

Version latine.—1er Prix, MM. Emile Cloutier ; 2e

Prix, Jos. Jacob ; Mention honorable, Wilf. Paquin, Ad. Ri-

card, Damb. Jacques.

Version grecque.—1er Prix, MM. Emile Cloutier ; 2e

Prix, Jos. Jacob ; Mention honorable, Wilf. Paquin, Ad.

Ricard, Jos. Latourrelle.

Intelligence des auteurs.—1er Prix, MM. Jos. Jacob,

2e Prix, Em. Cloutier ; Mention honorable, Ad. Ricard,

Wilf. Paquin, Damb. Jacques.

Histoire moderne.—1er Prix, MM. Jos. Jacob ; 2e Prix,

Ad. Ricard et D. Jacques, (ex-æquo) ; Mention honorable,

LE TRIFLUVIEN
JOURNAL BI-HEBDOMADAIRE
IMPRIMÉ ET PUBLIÉ PAR
P. V. AYOTTE,
171 & 173, RUE NOTRE-DAME
TROIS-RIVIERES

À qui toute communication concernant l'administration doit être adressée.

ABONNEMENT :
(Un An) \$2.00 Six Mois \$1.00
EDITION HEBDOMADAIRE
(Un An) \$1.00 Six Mois \$0.50 et c.
Strictement payable d'avance

Toute personne qui voudra discontinuer son abonnement devra en donner avis à l'administration par écrit, un mois avant l'expiration de son année. L'abonnement continuera tant que les arrérages ne seront pas payés s'il y en a.

TARIF DES ANNONCES :
Les annonces seront tolérées sur Nonpareil aux conditions suivantes :
Première insertion, par ligne, 10 cents
Insertions subséquentes, par ligne, 5 cents
Condition spéciale pour annonces à long terme.

LE TRIFLUVIEN

Mardi, 3 Juillet 1894

UNE VESTE

M. Mercier qui poursuivait l'évêque de Saint-Hyacinthe, auquel il demandait \$20,000 de dommages-intérêts, et l'annulation du décret canonique érigeant l'église succursale de Pike River, vient de remporter une veste de première classe tout à fait comparable à celle qu'il était déjà allé chercher à Rome. L'action a été tout simplement déboutée par son Honneur le juge Tellier.

L'heure de flatter le clergé étant passée, M. Mercier se venge de ce qu'il a perdu sa confiance en le dénigrant et le persécutant à outrance. Ce jeu le déconsidère, mais il lui rapporte des mémoires de frais.

Les histoires de M. Tarte

Après avoir lu la philippique de M. Tarte contre les juges, prononcée aux Communes, un rédacteur de l'Événement a eu l'entrevue suivante avec M. Thomas McGreevy :

Q. Avez-vous pris communication, M. McGreevy, de la déclaration faite avant-hier en Chambre par M. Tarte, disant que pendant le procès pour conspiration McGreevy vs McGreevy et Murphy, en cour criminelle, présidée par l'honorable juge Bossé, vous avez adressé à M. Bossé un chèque en blanc pour payer une dette imaginaire ?

R. Oui, je l'ai vu dans les journaux. Q. Voulez-vous nous dire ce que vous avez à répondre à cela ?

R. J'ai vu cette déclaration dans les journaux seulement et elle était rapportée d'une manière si différente dans chaque journal que je voudrais bien avoir la version du *Hansard* avant de répondre, car je désirerais savoir exactement ce qui a été dit.

Q. Malheureusement, je n'ai pas le *Hansard* de ce jour. Mais vous pourriez peut-être nous dire si à quelque chose de vrai dans la déclaration de M. Tarte, telle que donnée par les journaux ?

R. Eh bien, M. le juge Bossé n'a jamais été mon avocat ; je n'ai jamais eu aucune affaire en transaction privée avec lui, et je ne lui ai jamais donné de chèque, comme l'a dit M. Tarte.

Je n'ai jamais parlé à M. Tarte depuis la publication des documents que l'on connaît dans le *Canadien* au mois d'avril 1890, et depuis ce jour, je n'ai jamais eu aucune communication quelconque avec lui ni directement ni indirectement. Par conséquent, je n'ai pu lui dire et je ne lui ai jamais dit que j'ai donné un chèque à M. Bossé au sujet du procès auquel il fait allusion.

SIR JOHN THOMPSON

Et les Canadiens-Français

L'on a beaucoup remarqué l'éloquent discours prononcé par Sir John Thompson au grand banquet donné, jeudi soir, à Ottawa, en l'honneur des délégués à la Conférence Intercoloniale.

Ce discours a empoigné l'auditoire du coup et presque chaque phrase, parfaitement ciselée quoique improvisée, a été soulignée par les plus vifs applaudissements.

Les Canadiens se sentaient fières d'avoir pour interprète un chef d'Etat capable de si bien comprendre leurs sentiments et de les exprimer en termes aussi heureux, aussi incisifs, aussi élevés.

Quant aux délégués de l'Australie, de la Nouvelle-Zélande, de Queensland, de Victoria et du Cap de Bonne-Espérance, ils ne pouvaient non plus cacher leur enthousiasme et leur satisfaction d'avoir à jeter les bases d'une alliance avec un pays qui peut produire de pareils hommes.

Au cours de ses paroles, Sir John Thompson payait le plus beau tribut d'admiration à la race fran-

caise canadienne, que le plus chauvin d'entre nous pût désirer. Au risque de faire grimacer quelques figures, très clair semées pourtant, le premier ministre ne craignait pas de déclarer que pas une race n'avait un plus beau passé que la nôtre, et que sans la loyauté, l'héroïsme et le dévouement de cette race, il n'y aurait pas aujourd'hui de Canada. En entendant ce langage hardi mais historiquement vrai, plusieurs siècles l'attestent, toute l'assemblée se leva et fit à l'orateur une ovation, qui se traduisit par de longs applaudissements.

Comme il était alors une heure du matin, ce discours ne fut pas malheureusement sténographié, mais on a pu reconstituer néanmoins avec fidélité, sans donner le mot à mot, le passage qui intéresse le plus notre race :

Plusieurs des éloquents orateurs qui m'ont précédé ont parlé de la loyauté constante des Canadiens à l'Empire. Cette loyauté est due, en grande partie à ce que l'Empire est tout autant l'Empire du Canada que celui de la Grande-Bretagne. Elle est due aussi au but commun que poursuivent la métropole et ses colonies : former une union forte et solide pour propager la civilisation dans toutes les parties du monde.

Je manquerais à mon devoir si je ne profitais pas de la présente circonstance pour rendre un témoignage public de la loyauté des Canadiens-français. (app.) N'eussent été le dévouement, l'héroïsme et la loyauté de la race française en ce pays, il n'y aurait pas de Canada aujourd'hui. (Longs app.) Fidèle à sa foi, loyal à ses princes, elle a jeté les bases de la civilisation dans toutes les parties de l'Amérique. Des bords de l'Atlantique aux rives du Pacifique, son passage a été marqué par des œuvres héroïques et fécondes et pas une race au monde peut se vanter d'un passé plus noble, plus glorieux que le sien. Les plus belles pages de l'histoire du pays sont celles qui racontent le patriotisme et la loyauté des Canadiens français. (App.)

La reconnaissance de tout un peuple pour cette loyauté et ce dévouement est inscrite aux pages de la Confédération.

Il est bon d'ajouter que Sir Henry de Villiers, le délégué du Cap, venait de dire qu'il n'avait pas cru, tout d'abord, que les Canadiens fussent loyaux, mais que ses yeux s'étaient ouverts à la lumière depuis qu'il était au milieu de nous. Les paroles de Sir John Thompson se trouvaient donc à avoir un à propos saisissant. Elles nous ont admirablement vengé des sottises attaques dont nous avons été l'objet en ces derniers temps, aussi l'homme qui les a prononcées a-t-il droit à nos remerciements les plus empressés.

La Minerve.

M. Gigault et la "Patrie"

La *Patrie* est décidément hostile au progrès agricole dans la province de Québec. Les efforts que fait le gouvernement Taillon pour répandre parmi les cultivateurs l'instruction dont ils ont besoin pour bien cultiver leurs terres, n'ont point l'approbation de l'organe libéral.

Cette hostilité vient de se manifester par l'attaque brutale de la feuille radicale contre l'assistant-ministre de l'agriculture, dans son numéro du 27 juin. M. Gigault possède une intelligence supérieure. Pendant plusieurs années, il a représenté le comté de Rouville aux Communes avec beaucoup d'efficacité et de savoir. Ayant vécu au milieu de la classe agricole, il en connaissait les besoins, et le pays lui est redevable de la fondation par le gouvernement d'Ottawa des fermes expérimentales qui rendent aujourd'hui de si précieux services à tous ceux qui s'occupent d'agriculture.

Le gouvernement de Québec ne pouvait confier à un homme plus laborieux, plus dévoué, plus intelligent, l'administration du ministère de l'agriculture. L'existence des cercles agricoles est bien la preuve de la compétence et du sens pratique de M. Gigault.

Eh bien, pour accentuer davantage le progrès qui se manifeste dans nos campagnes, l'honorable M. Beaubien, avec l'assentiment de ses collègues, a résolu d'envoyer en Europe l'assistant-ministre, afin qu'il puisse visiter les écoles d'agriculture, se renseigner parfaitement sur la fabrication des beurres et des fromages, voir l'exploitation des grandes fermes et recueillir des renseignements dont devra bénéficier le peuple de la province de Québec.

L'esprit étroit de la *Patrie* n'a pu comprendre toute l'excellence de cette mesure, et les égoïstes qui la rédigent cherchent à soulever les préjugés en s'écriant : "Il" (M. Gigault) ira donc aux dépens des cultivateurs de cette province, payé par les contribuables que l'on plume, acquiescer des connaissances qu'il ne pourra vous communiquer qu'en

"ne remplissant pas ses fonctions d'assistant-commissaire de l'agriculture."

Quelles vues larges elle possède cette ineffable *Patrie* ! De quelle perspicacité ne fait-elle pas preuve ! Elle voudrait sans doute revenir au temps où l'illustre M. McShane était ministre de l'agriculture et revoir l'époque mémorable où M. Mercier soignait ses canards en culottes blanches.

Qu'elle apprenne que le temps de la blague est passé ; il faut agir, il faut faire connaître aux cultivateurs tout ce qu'il leur importe de connaître. L'agriculture est la base de la prospérité publique ; plus nos champs produiront, plus la classe agricole sera riche, et un gouvernement ne peut jamais mieux employer l'argent du peuple qu'en répandant l'instruction et en ouvrant de nouveaux horizons à l'intelligence des agriculteurs.

Oui, M. Gigault ira en Europe, seul ou avec d'autres, si c'est nécessaire, et les cultivateurs applaudiront le gouvernement Taillon, car ils savent qu'il est leur ami et leur protecteur.

Par contre, ils riront au nez de la *Patrie*.

Le Courrier de St-Hyacinthe.

JUGEMENT IMPORTANT

BARTHE vs AYOTTE

Québec, 2 juillet. — Le jugement du juge Bourgeois dans la cause de Barthe contre Ayotte, qui a fait tant de bruit, a été confirmé ce matin par la cour de révision composée des juges Casault, Routhier et Andrews.

On se rappelle que le jury et le juge avaient condamné M. Barthe, et que c'est la preuve écrasante faite dans cette cause à propos d'un déni de justice du magistrat, qui a rendu sa révocation inévitable.

En rendant jugement les honorables juges de la Cour de Révision ont commenté très sévèrement la conduite de M. Barthe et de l'ex procureur-général Turcotte dans cette affaire.

Le Courrier du Canada.

JUGEMENT

EGLISE DE PIKE RIVER

L'hon. juge Tellier a rendu hier jugement dans la cause intentée contre Mgr Moreau pour faire annuler le décret canonique au sujet de l'église succursale de Pike River.

Le savant magistrat a débouté l'action du demandeur, sur la défense en droit, et donné gain de cause à l'évêque. Il a d'abord fait la distinction entre le pouvoir ecclésiastique et le pouvoir civil, entre l'Eglise et l'Etat. Il a cité ce passage de l'encyclopédie "Immortale Dei", dans laquelle Léon XIII parle de la division du genre humain en deux puissances, l'une préposée aux choses divines, l'autre aux choses humaines ; chacune d'elles en son genre souveraine, chacune renfermée dans les limites parfaitement déterminées et tracées en conformité de sa nature et de son but spécial.

Dans la cause en question, le requérant attaquait l'autorité de l'évêque et demandait au pouvoir civil d'annuler le décret épiscopal.

Le juge a émis l'opinion que l'appel comme d'abus n'existe plus au Canada depuis la cession du pays à l'Angleterre, car la position des catholiques a changé. L'ordonnance dont on demande la nullité n'érige pas une nouvelle paroisse, ne change point les limites du territoire ; elle crée une succursale et prie les fidèles de continuer à faire des sacrifices pour l'érection du nouveau temple ; elle ne donne pas l'ordre de construire.

L'évêque, en lançant ce décret, agissait dans les limites de ses attributions. A-t-il bien ou mal fait ? Le juge n'est pas appelé, par ses fonctions à interpréter le droit canon, et la cour Supérieure ne peut intervenir que dans le cas où les droits civils ont été violés.

Or, dans l'espèce, les droits civils du demandeur n'ont pas été lésés ; il ne l'a pas démontré à la cour, et il n'y a pas lieu à accorder les dommages-intérêts (\$20,000) qu'il demande, car l'évêque avait le droit de faire ce qu'il a fait.

MM. Lussier et Gendron étaient les avocats de l'évêque, et MM. Mercier, Gouin et Lemieux, avocats du Requêteur.

Le Courrier de St-Hyacinthe.

L'avenir du cultivateur canadien

Les cercles agricoles

(Suite)

L'union de tous les cultivateurs est certainement le meilleur moyen de délivrer l'agriculture de tout ce qui peut entraver son progrès. Que l'on nomme ce cercle agricole ou société d'agriculture, le nom n'y fait rien, pourvu que l'on y trouve les moyens d'atteindre le but que l'on se propose.

Les cercles agricoles tels qu'ils sont organisés, sont ils bien aptes à donner l'espoir d'une vie nouvelle aux cultivateurs ? Pour beaucoup de ceux-ci, du moment qu'il font partie du cercle, il n'en demande pas davantage ; tout d'autres, ils y entrent pour faire plaisir à celui-ci ou celui-là ; pour d'autres enfin, c'est le petit nombre qui en font partie pour être bon à quelque chose, pour s'instruire, pour apprendre à mettre en pratique quelques idées nouvelles ; leur esprit d'entreprise les pousse malgré eux en avant, et ils sont toujours les premiers à commencer ce que d'autres regardent comme impossible et au-dessus de leurs forces.

On voit qu'avec ces différentes idées au lieu de l'union il n'y a bien souvent que le désaccord. Le cercle agricole doit avoir pour but d'instruire tous ceux qui en font partie aux mêmes idées, travailler tous d'accord pour arriver au but pour lequel ils sont créés, sans cela un cercle est inutile au bien-être du cultivateur, il peut être bon dans un but pécuniaire mais sans profits pour ses membres.

Maintenant voyons un peu si les cercles peuvent arriver à accomplir leurs tâches avec les ressources dont il dispose. Puisque les cercles sont devenus depuis un an des cercles d'argent il faut voir si on peut mieux réussir avec eux sans argent. En agriculture, l'argent bien employé aide beaucoup au progrès, mais distribué il ne peut pas profiter, au contraire, il ne peut amener que la ruine et la misère si on n'a pas cette extrême, on reste ensermé dans le cercle de fer de la vieille et misérable routine. Ah ! ce n'est pas tout que les cercles agricoles aient de l'argent ; l'argent ne fait pas le bonheur, pas plus pour un cercle agricole ou société d'agriculture que pour un particulier. On achètera longtemps avec cet argent, de la graine de blé et de trèfle, des animaux enregistrés, des instruments aratoires, avant d'avoir détruit le mal dans sa racine, on coupe tous les ans, à prix d'argent, les branches du vieux arbre routinier et on se figure qu'il ne repoussera plus, mais vous ne voyez donc pas tous les printemps toutes ces juncos posées, les rataraient avec plus de vigueur. Les rataraient ne se sont pas pour bien dire améliorés, les cultures d'avoine et de foin qui ne sont que de troisième ordre comme rémunération, sont encore au premier rang, les produits des animaux achetés à grands frais ne sont pas mieux traités que les autres ; les instruments aratoires achetés par le cercle, entre les mains d'un cultivateur négligent, restent souvent à la pluie.

Mais on est donc le progrès, on est donc le profit de l'argent que l'on a reçu, est-ce parce qu'on aura décidé quelques-uns à s'en servir un peu de bettes et de choux de Siam qu'on se figure que l'on est au bout, que tout est fini ? si les cercles agricoles sont destinés à si peu de chose, mieux aurait valu qu'ils n'eussent jamais existés.

Si un cercle agricole est composé de cultivateurs voulant sincèrement améliorer leurs positions il est tout naturel que ce soit les plus intelligents, les plus soigneux qui soient mis aux premières places. Là déjà règne souvent la division, pour une raison ou pour une autre, on laisse de côté celui qui met en pratique pour en prendre un, qui ne se nourrit que de théories. Il n'est pas nécessaire qu'il en soit ainsi pour tous les directeurs d'un cercle.

L'octroi destiné aux cercles agricoles doit servir à acheter ce que les cultivateurs ont besoin, si tout fois le gouvernement approuve l'achat. Mais est-ce le gouvernement qui cultive ou les habitants ? Ainsi de bons cultivateurs prêts à mettre la main à l'œuvre pour s'instruire à toutes les cultures nouvelles, se trouvent réduits à l'impuissance, puisqu'ils ne sont pas maîtres de ce qu'on leur a donné. Mais, que l'on me laisse en passant faire une petite comparaison : un homme qui sait travailler la terre est employé par un médecin ou un avocat qui n'entend rien dans la culture, ce monsieur donne \$10 à ce cultivateur pour acheter des graines de semences pour sa terre, à condition qu'il lui fasse connaître quelle graine il veut acheter ; le cultivateur voit l'occasion de se procurer quelque chose de bon et de nouveau, il se décide et en donne connaissance à son maître. Celui-ci en entendant prononcer un nom de plante qu'il n'a jamais vu, ouvre de grands yeux pour mieux voir celui qui ose lui demander une chose inconnue et refuse naturellement d'en acheter ; tel est à peu près le cas du gouvernement avec le cultivateur aujourd'hui.

Il y a un vieux dicton français qui dit : chacun son métier et les vaches seront bien gardées. C. EON.

(A suivre)

Le Capitaine Sweeney, U. S. A. San Diego, Cal, dit : Le remède pour le catarrhe "Shiloh's" est la première médecine que j'ai trouvée qui m'a fait du bien. Prix 50 cts. En vente chez R. W. WILLIAMS, Pharmacien, Trois-Rivières.

TRIDUUM

Au Cap de la Magdeleine

Comme nous l'annonçâmes vendredi, le Cap est en fête. On y célèbre avec une grande solennité le deux-centième anniversaire de l'érection, en ce lieu, de la basilique de N.-D. du T. S. Rosaire.

Les fêtes commenceront Dimanche, au milieu d'un grand concours de fidèles accourus de toutes les paroisses environnantes et de la ville. Un pèlerinage des tertiaires de St-Sauveur, Québec arriva dans la matinée et suivit les exercices jusqu'à midi. Il y eut messe, sermon, procession, et consécration des pèlerins à la Vierge en plein air. Ce qui présentait un coup d'œil, magnifique et imposant, car on estime à 3,000 le nombre des personnes présentes, tous recueillis et s'acquittant gravement de leurs pieux devoirs. Le tout par une température splendide mais un peu chaude.

On croit qu'il y eut au delà de 5,000 pèlerins au Cap ce jour-là, hier à peu près 3,000, et aujourd'hui un peu moins. Il y eut lundi, pèlerinage de la paroisse de Champlain et aujourd'hui pèlerinage de Ste-Perpétue ; Comme la veille messe et sermon puis consécration en plein air. Les prédicateurs sont les Rvds. Pères Duguay, S.J. Frédéric et Augustin, franciscains. Tous trois sont écoutés avec intérêt et savent donner aux pèlerins des sentiments appropriés à la circonstance.

Depuis quelques années, les pèlerinages au Cap prennent beaucoup d'importance, grâce au dévouement inaltérable et à l'activité du Curé le Rvd. M. Duguay et du R. P. Frédéric. Certes, ils ne sont pas destinés à supplanter ceux qui se font avec tant de succès à Ste Anne de Beaupré, car dans ces choses il n'y a pas de rivalité possible. Et d'ailleurs peut-on opposer la mère à la fille ? Tout ce qu'il peut arriver, c'est qu'elle s'unissent l'une à l'autre pour nous protéger et intercéder auprès de leur Père.

Cette fête est un succès, et jette beaucoup d'éclat sur l'importance de ces pèlerinages, sur la foi du peuple en notre district et sur le dévouement inaltérable du curé du Cap de la Magdeleine.

Il ne saurait y en avoir trop de ces voyages pieux vers les sanctuaires bénis où Dieu se plaît à répandre à pleines mains des grâces extraordinaires. La foi en Marie a déjà sauvé des peuples elle en sauvera encore, car on ne peut aimer la mère sans aimer le Fils.

Donc, allons au Cap, nous prosterner aux pieds de la bonne Vierge, de N.-D. du T. S. Rosaire. Si Ste Anne est la grande thaumaturge du Canada, N.-D. du T. S. Rosaire l'est du district des Trois-Rivières. Allons au Cap et nous y verrons la Vierge du Rosaire nous tendant les bras et toujours prête à nous secourir.

On craint pour la vie de M. Cleveland

Washington, 29.—Le président Cleveland ne quitte jamais la Maison Blanche sans être accompagné d'un détachement de gardes armés. Cela va peut-être être trop nié par les gens de la Maison Blanche, mais c'est tout de même la vérité. Pas un président des Etats-Unis, depuis Abraham Lincoln, n'a passé dans les rues accompagné de gardes armés.

Cependant cette mesure de précaution prise par le président est généralement approuvée par le public. Les coxystes sont campés dans les environs, sans compter le nombre de ceux qui cherchent des emplois dans les bureaux du gouvernement et qui d'après leur conversation semblent presque désespérés.

Puis, il y a toujours le nombre ordinaire de cranks qui rôlent toujours aux alentours de Washington et contre lesquels il est toujours bon de se tenir en garde.

DECES

Dimanche, 1 juillet, la mort enlevait, à Montréal, M. Joseph-Edouard Morrisette, fils aîné de M. Pantaléon Morrisette de cette ville. Il était âgé de 29 ans et 4 mois. Les funérailles auront lieu demain, à 9 heures, à l'Eglise Paroissiale.

Nos condoléances à la famille du défunt.

LE CABINET FRANCAIS

PARIS, 2.—M. Dupuy accepte de rester chef de cabinet mais restera tout entier aux affaires. M. Burdeau sera nommé président de la chambre. Le message du président Casimir-Périer sera lu demain à la chambre et au sénat. M. Dupuy conservera tous ses collègues.

Graines de Fleurs
Graines de toute sorte
Graines de Jardins
Graines de Champs

A LA PHARMACIE
HOERNER
TROIS-RIVIERES

N. Marchand & Cie.
AGENTS
D'ASSURANCES
BUREAUX :
42
Du Platon
Trois-Rivières

Billets pour l'Europe par les différentes lignes de steamers en vente au bureau des assurances, où les voyageurs pourront faire le choix des cabines, et les prix de passage sont les mêmes qu'aux bureaux principaux de ces diverses compagnies.

N. MARCHAND & Cie
ont ouvert un bureau d'agence d'immeuble où toutes personnes voulant acheter ou vendre des propriétés trouveront les informations nécessaires.

BUREAUX :
42, RUE DU PLATON
TROIS-RIVIERES

GEORGES MORRISSETTE
POSEUR D'APPAREILS DE
Chauffage à Eau Chaude
Et à Vapeur
BAINS, CLOSETS, CANEAUX D'EGOUTS, Etc.

Ouvrage Garanti sous tous rapports.

Prix les Plus Bas possibles

49, St-ROCH
TROIS-RIVIERES.
3-2P2-jno

AUX FROMAGERS

Des livrets et registres pour fromageries sont en vente à la librairie P. V. AYOTTE, à des prix extrêmement réduits.

Les ordres envoyés par la malle recevront une attention particulière et seront remplis avec soin.

FLEURS EN POTS & BOUQUETS

Garnitures de Corbeilles, Vases, etc.
Arbres à fruits, pommiers, pruniers et cerisiers de la Pépinière de M. A. DUPUIS, Village des Aulnaies, Comté de L'Islet.

Conditions avantageuses pour établissement de vergers plans, devis et Plantation gratuite avec garantie.

C. EON, Jardinier,
30, Rue du Fleuve, Trois-Rivières,
Seul agent pour le District

ON recevra à ce bureau, jusqu'à Mercredi 18 juillet, des soumissions cachetées adressées au sousigné avec la suscription "Soumission pour Charbon, Edifices Publics, pour la fourniture du charbon aux Edifices Publics, de l'Etat."

On pourra obtenir une formule de soumission, ainsi que toute information nécessaire s'adressant à ce Bureau, après mercredi, le 18 juin.

Les soumissions devront être faites en formules imprimées qui seront fournies, et les soumissionnaires en-cas de non-acceptation ne sera prise en considération. Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque de banque accepté, égal à cinq pour cent du montant qui y est mentionné, payable à l'ordre de l'honorable Ministre des Travaux Publics. Ce chèque sera confisqué si le soumissionnaire refuse de signer le contrat après notification, ou s'il ne l'exécute pas intégralement ; il sera remis, si la soumission n'est pas acceptée.

Le Département ne s'engage pas à accepter la plus basse, ni aucune des soumissions.

Par ordre,
E. F. E. ROY,
Secrétaire

Département des Travaux Publics,
Ottawa, 22 Juin 1894.

AVIS

Je, soussigné, donne avis par les présentes que je ne serai responsable d'aucune dette contractée en mon nom par qui que ce soit sans un écrit signé de moi main.

EDOUARD BOUCHER,
Trois-Rivières, 18 Juin 1894.

ACTUALITES

La nomination de l'hon. John McIntosh à la charge de shérif de Sherbrooke est confirmée.

Le télégraphe nous apprend que l'embarquement des troupes canadiennes, en Angleterre, vient d'être levé.

Shanghai juin 29.—Le Japon ayant refusé d'évacuer la Corée, on croit généralement que la guerre va éclater entre la Chine et cette dernière puissance.

L'honorable M. Mackenzie Bowell agit comme président de la Conférence intercoloniale. Sir Adolphe Caron a été élu vice-président.

Un savant dit que si la monnaie métallique était faite d'une alliage d'or et d'aluminium, il serait presque impossible de fabriquer de la fausse monnaie.

Madrid 29.—Une explosion a eu lieu hier dans une mine à Legalland, dans les Asturies. On a retiré huit cadavres de la mine et 57 hommes manquent encore à l'appel.

Samedi, à Londres, le prince de Galles a inauguré le pont jeté sur la Tamise et appelé Tower Bridge. C'est une construction immense, du genre du pont de Brooklyn.

Londres, 2.—Une dépêche de Tanger qui n'est pas encore confirmée dit : "Le sultan Mouley-Ahmed-Aziz a été surpris à quelque distance de Fes par les Zimaures. Le sultan est entouré et virtuellement prisonnier."

On remarque depuis quelques jours, dit le *Moniteur Australien*, que le sol est couvert de grosses fourmis noires inconnues jusqu'ici. On les voit courir partout, et on les voit aussi sur les vêtements. Le même phénomène s'est produit à Bouctouche.

Mme Green Stoll, de Stewart's Ferry, comte de Rutherford, (Tennessee), vient de donner naissance à quatre enfants, deux garçons et deux filles. Les quatre jumeaux sont parfaitement bien constitués et ne demandent aucun traitement.

La duchesse d'York a mis au monde un fils, samedi soir.

L'heureuse nouvelle de la naissance d'un héritier du trône a été reçue dans toute l'Angleterre avec des démonstrations de joie et de sympathie pour la famille royale.

L'appel pris par le R. P. Lacasse d'un jugement interlocutoire rendu par l'hon. Juge Davidson, répétant certaines allégations du plaidoyer du défendeur dans la cause de St-Louis et Lacasse, a été maintenu et le jugement du juge de la cour inférieure rejeté.

Le plus gros livre du monde sera le catalogue du Musée Britannique, dont on achève la compilation, à laquelle on travaille depuis treize ans. Ce catalogue contient 1,400,000 inscriptions et titres d'ouvrages, dans toutes les langues.

Adam et Eve se vêtirent avec des feuilles. S'il y avait au Paradis terrestre des *Victoria reginae*, dont la feuille a sept pieds de diamètre, une seule aurait suffi à nos premiers parents. Celle du magnolia parait de Ceylan, peut couvrir vingt personnes !

Les membres de l'Association de la presse du Michigan visiteront Québec le 20 juillet prochain. Ils arriveront à Québec au nombre d'une centaine environ par l'un des bateaux de la compagnie du Richelieu. Il est probable que la presse de Québec leur fera une réception.

Lyon, 29.—Le conseil municipal de Lyon a voté une somme de dix mille francs qui devra être appliquée à l'érection d'une statue du président Carnot. Une copie du dernier discours du président Carnot sera conservée dans les archives de la ville. Le conseil municipal de Lyon assistera en corps aux funérailles de M. Carnot.

A Ste-Anne de Beaupré, un employé du chemin de fer Québec, Montmorency et Charlevoix, Philibert Morel, proposé au lavage des wagons, s'est fait écraser entre deux wagons qu'il voulait attacher l'un à l'autre pour s'implanter au bœuf. Lorsque les deux wagons sont venues en contact, le malheureux Morel a été pris comme d'un étau. Aux dernières nouvelles Morel prenait du mieux.

MARSHVILLE, 2.—A la suite des conflits qui se sont produits entre les ouvriers français et les Italiens employés aux travaux d'assainissement de la ville, le préfet a donné l'ordre de suspendre ces travaux. Deux mille ouvriers se trouvent ainsi sans ouvrage. Une vive agitation règne dans les fabriques dans lesquelles travaillent des Italiens, et la situation est critique.

PARIS, 2.—L'amélioration qui s'est produite depuis quelque temps déjà dans les relations de la France et de l'Allemagne a été accentuée par les expressions de sympathie que la France a reçues de l'Allemagne depuis la mort de M. Carnot.

Des diplomates français sont récompensés : aucun souverain n'a été aussi dévoué à l'empereur Guillaume. On a aussi reçu avec une égale surprise à Paris un message de sympathie envoyé par la ville de Berlin. Il semble que la grande calamité de dimanche sera peut-être plus pour diminuer les tensions qui existent dans les relations de puissances que ne l'ont fait les événements des vingt-cinq dernières années.

Rome, 2.—L'ambassade de la Russie au près du Vatican, et du Vatican au près de la Russie, vient de peine d'être officiellement instituée que déjà les excellents effets s'en font sentir. Le czar a levé la défense qui interdisait aux archevêques et évêques russes et polonais de se rendre à Rome. Il a également autorisé les journaux russes à publier tous les documents, lettres, concyl-

ques du Pape et des SS. Congrégations romaines. Il a ordonné de faire imprimer et d'envoyer à toutes les paroisses catholiques russes, la lettre du Pape aux évêques polonais encyclique magnétique laquelle est cause du revirement d'esprit et de volonté du czar vers Rome et le Pape. Léon XIII, très sensible à toutes ces marques de bonne volonté, a déclaré vouloir créer un cardinal russe au prochain consistoire qui aura lieu en octobre prochain.

Le Concert d'hier

Promettre beaucoup et tenir parole, c'est gentil, mais enfin... c'est dû ; qu'est-ce donc que promettre beaucoup et donner au-delà ?—Ma foi je ne sais... c'est au moins, charmant.

Tel fut le concert d'hier au soir. On nous avait promis : musique et chant par des artistes ; certes, ce n'est pour peu dire, mais enfin, des artistes... c'est vague ; il doit en être de ces gens comme du commun des mortels, c'est-à-dire y en avoir à peu près à tous les degrés et de tous les genres. Mais hier, il n'en fut rien, nous sautâmes du coup en haut de l'échelle, et nous eûmes : chant délicieux et musique ravissante. Que pouvions nous désirer de plus ?

Mademoiselle Bernadette Dufresne a lieu d'être fière du succès qu'elle remporta, tant par l'organisation et la conduite du concert lui-même, que par la musique délicieuse et vraiment artistique dont elle se montra la charmante et sûre exécutante.

Son Hon. le Maire lui présenta un magnifique bouquet, ainsi que M. Jos. Dufresne. Les applaudissements et rappels réitérés lui prouvèrent d'ailleurs, que la population trifluvienne sait apprécier son admirable talent, et que ses sympathies sont assurées aux vrais amis du beau.

Que dire des deux aimables montrealaises qui ont nom : Mlle Alice et Blanche Ducharme, et qui voulurent bien prêter leur concours et prendre une part active au concert ?

La nature les unit dès l'aurore de leur vie par des liens,..... j'allais dire artistiques. Me serais-je trompé ? N'y aurait-il pas de l'art dans cette ressemblance qui trompe l'œil le mieux exercé ? S'il n'y en a pas, il y en a certes, dans cette musique qui nous tint sous le charme, pendant de trop courts instants, et que les deux musiciennes exécutent comme en se jouant au milieu même de passes les plus difficiles.

Le violon, partout si gentil, est charmant dans les mains du beau sexe. A sa grâce naturelle, s'ajoute celle de la musicienne et le coup est fait.... l'auditoire est charmé. Qu'elles veuillent accepter nos plus sincères et plus chaleureuses félicitations.

Mademoiselle Mabel Houliston donna un magnifique morceau de chant en anglais, où sa voix, douce quoique riche, flatta beaucoup l'auditoire.

Rappelée avec frénésie, avec cette admirable délicatesse qui la caractérise, elle nous donna un nouveau morceau de chant, cette fois en français : ce qui fut très goûté et très applaudi par l'auditoire.

Mademoiselle Yvonne Genest, ne le céda en rien à ses compagnes et mérita les honneurs du rappel, comme elles. Ce à quoi elle se rendit avec beaucoup de grâce et de délicatesse.

M. Barnard chanta à son tour. Son talent est trop connu du public trifluvien pour que nous cherchions à l'apprécier. Il se montra tel qu'il est dans la petite opérette "La Fleuriste" c'est-à-dire, doué d'un naturel parfait partout et toujours, et d'une voix qui sait réveiller en nous les cordes sensibiles.

Mais il faut le dire, sa compagne, Mademoiselle Marie-Louise Turcotte fut digne de lui. Ils lutèrent de perfection et soulevèrent tantôt l'hilarité, tantôt l'admiration du public, et par leur chant délicieux et le naturel de leur action.

Ce fut un succès sur toute la ligne, et malgré l'orage qui grondait au dehors, on ne voyait que visages souriants, que cœurs gais et contents. Auditoire choisi, s'il en fut sachant apprécier la belle musique, le tout roula sous la présence de Son Honneur le Maire et madame la Mairesse, sous le patronage desquels le concert fut donné.

Nous regrettons de ne pouvoir donner qu'un aperçu incomplet et banal de cette magnifique soirée ; mais qu'y faire ? Ceux qui ne sont pas venus se sont privés par là de ces belles choses ; qu'ils s'en frappent la poitrine, nous n'avons rien à y faire. Donc ce fut splendide et tout ont droit aux félicitations chaleureuses et empressées du public.

Echos de la Ville et du District

Hier, Dominion Day, les banques et bureaux publics étaient fermés.

Le pèlerinage venant de Québec et allant au Cap de la Magdeleine est arrêté ici Dimanche à midi avant le retour. Il y eut bénédiction du T. S. Sacrement à la Cathédrale. Le "Trois-Rivières" ne repartit qu'à 3 hrs, de sorte que les pèlerins eurent le temps de se reposer un peu, à la ville, avant de s'embarquer.

Dimanche soir, il y avait foule au quai du Richelieu et Ontario ; à l'arrivée des bateaux. Le "Canada" venant de Québec, arriva vers 8 hrs et le "Québec" venant de Montréal vers 9 hrs. Beaucoup de voyageurs profitèrent du temps d'arrêt pour venir prendre l'air et se promener sur le boulevard Turcotte.

Hier chaleur suffocante, aujourd'hui de la pluie. Elle débute par un orage et se continue en pluie fine et pénétrante.

Nous apprenons avec plaisir que M. Jules Trépanier Ass-t-Comptable de la Banque d'Hydrochelaga, Montréal vient d'être nommé Gérant de la nouvelle succursale que cette Banque doit ouvrir aujourd'hui, dans la partie Ouest de Montréal.

M. Trépanier est un enfant de Trois-Rivières et a été pendant de nombreuses années comptable de leur branche en cette ville, où jouissait de plus grand estime.

Nous lui souhaitons plein succès et les félicitons bien sincèrement de la nouvelle preuve de confiance que ses supérieurs viennent de lui donner.

Dans la paroisse de Ste Ursule on connaît bientôt les meilleures races des porcs. Le cercle agricole possède deux Chester blancs et 2 Yorkshires. M. Pierre Picotte, 2 Yorkshires, MM. Max. St-Louis et Ch. G. Bédard, 2 Berkshires. L'on parle d'avoir maintenant les Tamworth. Ce sera des améliorations depuis longtemps désirées.

Mercredi, le 27 juin a eu lieu à Ste Ursule les examens annuels des écoles par MM. les commissaires d'écoles, accompagnés du Rév. M. Ph. Hébert et M. Max. St-Louis, le secrétaire-trésorier. Progrès soutenus dans quelques-unes de ces écoles.

GRAND'MERE, Juillet 2.— Nous avons aujourd'hui un grand pique-nique ici. L'Union Musicale de Trois-Rivières est présente, ainsi qu'un certain nombre de citoyens beaucoup de plaisir, soirée agréable, chant et musique et gaité sans levain, (sans le vin) oui.

Ne mettez jamais en oubli ce que l'on vous a souvent répété et que l'on vous répètera tant qu'ils tiendront leur parole de vérité d'avoir le plus beau et le meilleur marché. Nous voulons parler du magasin populaire de BONDY & BEAULAC qui, ce printemps, a ce qu'il y a de plus beau dans la ville pour pantalons et habillements complets. Faites-leur donc une visite.

HOOPER

21 fabricateurs des meubles

Les autorités de St-Vincent de Paul ont décidé de placer Hooper dans le département des ébénistes. Le nouveau forçat joint jusqu'à présent d'une santé excellente et semble parfaitement résigné à son sort. Il conserve néanmoins toujours l'espoir que le gouvernement lui accordera un nouveau procès. Jusqu'à présent, aucun des membres de sa famille n'est allé le voir à St-Vincent de Paul.

Changements d'heures

Les trains passent à Trois-Rivières comme suit :
Montants, allant vers Montréal :
Express de nuit, arrive à 1.55 hrs. a. m. part à 2.10 hrs. a. m.
Express de jour, arrive à 11.48 hrs a. m. part à 12.02 hrs. p. m.
Train rapide, arrive à 5.05 hrs. p. m. part à 5.20 hrs. p. m.
Descendants, allant vers Québec :
Express de nuit arrive à 2.40 hrs. a. m. part à 2.55 hrs. a. m.
Train rapide, arrive à 11.05 hrs a. m. part à 11.06 hrs a. m.
Express du jour, arrive à 7 hrs p. m. part à 7.15 hrs p. m.
Ligne des Piles :
Les trains arrivent à Trois-Rivières, à 8.45 hrs a. m. et à 4.40 hrs p. m. Les trains partent de Trois-Rivières à 11.25 hrs a. m. et à 6 hrs p. m. Le train local, de 3.15 hrs a. m. pour Montréal et le local de Montréal, arrivant à 9.15 hrs p. m. sont discontinués, pour la saison d'été.

GREVES AMERICAINES

Les chevaliers du travail entrent en scène

Un désastre sans précédent

Chicago, 29.—Une vive sensation a été causée dans tous l'Ouest et le Nord-Ouest par la grève presque soudaine des employés et ouvriers d'une quinzaine de lignes de chemins de fer, parmi lesquelles celles de l'Illinois Central, du Wisconsin Central, du Chicago Great Western, du Baltimore and Ohio, du Chicago and Northern Pacific, etc., pour faire cause commune avec les ouvriers de la compagnie des wagons Pullman.

Cette grève, qui cause déjà les plus graves désagréments et dont les résultats ne peuvent manquer d'être désastreux, a été organisée par une association de fondation relativement récente, l'American Railway Union.

Les ouvriers de la compagnie Pullman, qui appartiennent à cette union, se sont mis en grève parce qu'on voulait leur imposer une réduction de salaire, et ils ont immédiatement proclamé la mise en interdit des wagons Pullman. Cette mise en interdit équivaut à un appel adressé aux ouvriers et employés de chemin de fer appartenant à d'autres associations, pour qu'ils refusent de travailler si les compagnies persistent à employer des wagons Pullman. Une conférence a eu lieu au Chicago entre le président Debs, et le vice-président Howard, de l'American Railway Union, d'une part, et M. So vorign, grand maître des chevaliers du travail, d'autre part. Il y a été décidé que ces derniers, employés sur les diverses lignes de chemins de fer des Etats-Unis se mettraient en grève plutôt que de faire mouvoir un seul train comprenant des wagons Pullman.

C'est ce qui explique les proportions gigantesques qu'a prises presque instantanément cette grève. En effet, la plupart des ouvriers ou employés de chemins de fer appartenant soit à l'American Railway Union, soit à l'Association des chevaliers du travail. De plus, la plupart des grandes compagnies de chemins de fer sont tenues par des contrats à employer des wagons Pullman dans certains de leurs trains, de sorte qu'il ne leur est pas possible de faire droit à la demande de leurs ouvriers de ne plus faire usage de ces wagons. La grève se propage avec une telle rapidité que le service des trains est partiellement ou totalement suspendu sur la plupart des lignes de l'Ouest, du Sud et du Nord-Ouest, aboutissant à Chicago.

Le service de la poste est très affecté sur presque toute l'étendue du continent par la grève, ce qui pourrait bien amener l'intervention des autorités fédérales. Le département des postes à Washington a été informé officiellement que plusieurs trains poste, comprenant des wagons Pullman, avaient été arrêtés par les grévistes dans l'Indiana.

Le surintendant du service postal à Chicago, M. Troy, a notifié dans la soirée au président Debs, et au vice-président Howard, de l'American Railway Union, que si le service des trains-poste continuait à être entravé, le gouvernement fédéral serait obligé d'intervenir.

Bref, la situation est si grave que le sénateur Sherman, de l'Ohio, a présenté au sénat fédéral, à Washington, une proposition tendant à ce que la commission du commerce entre Etats se livre à une enquête afin de savoir s'il n'y a pas lieu de régler par une loi l'usage des compagnies de chemin de fer de wagons-lits et de wagons salons ne leur appartenant pas.

A Chicago, seulement, il y a plus de 20,000 ouvriers sans ouvrage, par suite de cette grève.

Merveilles de Saint-Antoine

Il y a huit jours environ, dans un wagon de train express, une dame se trouvait en compagnie de plusieurs voyageurs. Au bout de quatre heures de chemin, à la clarté de la lampe du compartiment, car la nuit était venue, cette dame apercevant le billet que quelques-uns de ses compagnons portaient ostensiblement, fixé dans le galon de leurs chapeaux, eut l'idée bien naturelle de s'enquérir de ce qu'était devenu le sien. Elle chercha dans son sac, dans son porte-monnaie, folle ses poches, peine perdue. Le trajet à accomplir était long. La perspective d'avoir à débours une seconde fois le prix du voyage commençait à l'inquiéter sérieusement.

Autour d'elle on remarque son trouble et son agitation. Elle en dit la cause. Obligamment, ses compagnons de route se mettent en quête, on sonde tous les recoins du compartiment, mais vainement. Le billet reste introuvable.

Alors la dame, une bonne chrétienne dans un mouvement de foi spontanée, dit à haute voix : "Je vais faire une prière à St Antoine de Padoue, il me fera retrouver mon billet."

Nous avons à penser l'explosion d'hilarité que provoque cette exclamation ingénue.

Quelques plaisants, avec cette urbanité qui caractérise d'ordinaire le libérateur, en prennent texte pour doubler la dévotion et le saint aux miracles : "C'est ça lui dit-on, priez St Antoine, vous allez voir, il vous fera passer votre billet par la portière."

La bonne dame, très mortifiée de ces lazzi, honteuse peut-être d'avoir compromis le crédit du Saint devant ces railleurs, pour un cas si difficile, prend le parti de se taire et de prier dans son coin.

On s'arrête quelques minutes à une station, puis le train repart à toute vapeur.

En cours de route, une casquette glanée apparaît à la portière. C'est

le contrôleur qui, suivant l'usage, vient vérifier les billets.

A cette vue, la dame de se troubler de plus belle, tandis que ses compagnons, mis en gaité par son émoi, de réclamer leurs plaisanteries de mauvais goût. Avec plus d'empréssement que de conviction, la voyageuse feint de chercher son billet, et tous de dire : "Oh ! c'est fort inutile, madame, vous n'avez pas votre billet, vous le savez bien ; vous l'avez perdu."

Sur ces mots qu'il saisit au milieu des éclats de rire, le contrôleur intervient :

"Vous avez perdu votre billet, madame ? dit-il. Pour quel destination, s'il vous plaît ?"

La dame lui nomme la ville.

"Rassurez-vous, madame, ajoute le contrôleur, votre billet a été trouvé sur le quai de la gare, on vient de le télégraphier à la dernière station."

Et lui donnant une feuille de contrôle : "Voici, madame, qui vous en tiendra lieu."

On devine la joie de la dame qui remercie avec effusion le contrôleur. Il faut ajouter, pour être complet, que ses compagnons de voyage, abasourdis par ce coup de théâtre, riaient beaucoup moins. Elle se paya même la satisfaction de leur voir baisser le nez d'un air tout à fait déconfit, quand, se tournant vers eux, elle leur dit avec un sourire ironique : "Eh bien ! mes sieurs, vous avez dit vrai, Saint-Antoine me l'a envoyé par la portière !"

La saison des Fleurs

Le printemps nous arrive à grands pas ; chaque matin de nouvelles fleurs écloses annoncent son retour. La rose toujours si belle s'épanouit aux chauds rayons du soleil ; la mignonnette embaume de son doux parfum le somptueux salon et le modeste jardin ; le myosotis enfait cache dans l'ombre sa petite fleur mignonne, et dit à l'indiscret qui la cueille : ne m'oubliez pas.

M. C. Eon remercie le public de l'encouragement qu'il lui a donné jusqu'à présent, et espère qu'il méritera la même confiance à l'avenir.

Plantes en pots. Fleurs coupées.
Verveines. Héloïettes.
Bégonias. Mignonnettes.
Héliotropes. Alyssum.
Primoïles. Roses, etc.
Geranium. Bouquets pour soirée.
Fuchsias. Bouquets de corbeilles.
Rosa. Volubilis (plantes grimpantes), etc.

Graines de fleurs et de légumes. Cadeaux du Printemps.

Toute personne achetant pour une piastre recevra une plante en pot, gratis.

C. EON, jardinier, Rue du Fleuve, 30, Trois-Rivières.

La gale sur l'homme, les chevaux et tous les animaux guéries en 20 minutes par le Woolford's Sanitary Lotion.

Garanti par R. W. Williams Pharmacie des Trois-Rivières.

Maisons à Vendre

Grand avantage pour une personne qui désire prendre commerce

Deux magnifiques maisons, dont une en briques, avec cuisine et autres dépendances modernes, et l'autre en bois, à 2 logements, avec toutes les améliorations modernes, toutes deux situées près de la gare du C. P. R. Excellent poste d'affaires pour une personne qui voudrait tenir un commerce quelconque. Conditions très avantageuses. Pour toutes informations s'adresser à :

CHARLES PAGE, Magasin Beaudry & Page, Trois-Rivières.

SUCRES

Ex. Barge *Willie Gill* SUCRE BLANC, 4½c.

Cassonades, 33½, 3½, 3¼, 3 7/8c.

VIN St-MICHEL, en Bouteille et au Gallon

CHEZ

L. T. CORMIER

35, 37, 39 & 41, RUE ST-ANTOINE TROIS-RIVIERES

AUX PROPRIETAIRES DES TERRES SITUÉES DANS LA SEIGNEURIE DE LEVARD OU ST PIERRE LES BEQUETS, DÉBITEURS DES RENTES CONSTITUÉES POUR PRIX DE L'ACHAT PRIMITIF.

A VIS vous est par les présentes donné que les rentes constituées pour le prix d'achat primitif des terres situées dans la Seigneurie de Lévard ou St Pierre les Bequets, dans le Comté de Nicolet, ont été, le vingt-quatrième jour de Mars 1891, par acte passé devant Alexandre Gauthier, Notaire, à Québec, transportées par J. O. Toussaint, Esquier, à la Société du Crédit Foncier Franco-Canadien, et que copie du dit acte a été déposée au bureau du protonotaire du District des Trois-Rivières.

S. N. BELLEAU, Délégué, à Québec, du Directeur du Crédit Foncier Franco-Canadien, Québec, le 21 Juin 1894.

GRAINES DE SEMENCES

—A LA—

Pharmacie des Trois-Rivières

Cachets de Williams

Contre le Mal de Tête, Névralgie, Mal de dents, &c.

25 Cents la boîte

Salsepareille Composee de Williams

SANS EGALE

Demandez à voir les certificats chez le propriétaire

R. W. WILLIAMS, CHIMISTE.

Les Fromages du Canada En Avant!

1892-93 A CHICAGO 1892-93

Sur 25 Lots à l'Exposition Coloniale, les marques "BLUE STAR" ont remporté 25 Prix, ce qui est une indication de succès sans pareil

M. J. N. DUGUAY, AGENT des fromageries "BLUE STAR" et "JERSEY LILLY", est prêt à recevoir les demandes de fabricants qui désirent faire partie de ces combinaisons pour la vente de leurs fromages sur les grands marchés. Correspondance : C. C. L. N. Not. par. Boite.

Les fabricants devront suivre mes instructions en tous points : CEST D'AILLEURS LA GARANTIE DE LEUR SUCCES. Les ventes se feront chaque semaine comme par le passé et le retour de chaque envoi sera fait aussitôt après la vente. C'est une occasion avantageuse et profitable pour les bonnes fromageries de vendre leurs produits AUX PRIX DU GROS, sans qu'il leur en coûte beaucoup. Les patrons sont extrêmement intéressés dans ce système de vente, ils obtiennent toujours le plus haut prix et s'assurent, par le fait, un marché avantageux et durable à l'étranger.

Le fromage fait de lait stérilisé, le fromage mal fait ou mal empaqueté ne peuvent entrer dans la combinaison.

J. N. DUGUAY, La Baie du Febyre, P. Q.

Veuillez faire votre demande le plus tôt possible 10-4-94-410

J. C. ROUSSEAU & Cie

— MANUFACTURIERS DE —

GINGER ALE, CIDRE CHAMPAGNE

SODA, Etc., Etc.

Embouteilleurs de Bière de divers Manufacturiers, tels que

Labatts, Dawes & Cie, William Dow & Co.

(ORIGINAL CAXTON)

L'eau Minérale Caxton

Remède préparé par la nature

L'Eau Minérale Caxton gazeo est très recommandable à tous ceux qui souffrent de Dyspepsie et des maladies des Reins.

Cette eau est aussi un tonique puissant. Voir *Dispensaire des Etats Unis*, 1884, page 1841 : Caxton est une des 4 seules Eaux Minérales Canadiennes y mentionnées. En vente à la Pharmacie WILLIAMS, Hôtel LEVASSEUR et Restaurant COMEAU.

LISEZ! LISEZ!!

REDUCTION

200 yds d'ETOFFE A ROBE, valant 25 cts pour 15 cts seulement.

424 yds de TWEED, valant 70 cts pour 40 cts seulement.

20 dozs. CHEMISES BLANCHES, à 37½ chaque.

22 " " en FLANELLETTE à 35 "

15 " CHAPEAUX DE PAILLE, pour enfants et fillettes.

50 dozs. BAS COTON, à 5 et 10 cts la paire.

— AUSSI —

TWEED ECOSSAIS ET ANGLAIS, SERGE BLEUE ET NOIRE, ETOFFE A ROBE DES PLUS NOUVELLES,

Chez J. PETITCLERC & Cie

Enseigne du CORSET D'OR

RUE NOTRE-DAME — Trois-Rivières.

PARLEMENT FEDERAL

CHAMBRE DES COMMUNES

Ottawa, 29.

L'Orateur prend son siège à 3 heures.

Après les affaires de procédure, sir John Thompson propose que la Chambre ne siège pas lundi, Dominion Day.

M. Laurier approuve la motion qui est adoptée.

A l'appel des ordres du jour, M. Tarte attire l'attention de la Chambre sur une entrevue publiée dans l'Evening, dans laquelle M. Thomas McGreevy nie avoir dit à M. Tarte qu'il a envoyé son chèque à M. le juge Bossé, lors des procès Murphy-McGreevy-Tarte.

Je n'ai jamais prétendu, continue M. Tarte, que M. McGreevy m'avait dit avoir donné un chèque au juge Bossé. Ma déclaration est qu'une certaine personne m'a dit que M. McGreevy lui a rapporté ce fait.

Sir John Thompson propose la motion suivante qui est adoptée : "Qu'il est expédient de prescrire au sujet de la cour Supérieure dans la province de Québec, que si le juge en chef réside à Québec le juge résidant à Montréal qui sera nommé par le gouverneur général en conseil pour remplir les fonctions de juge en chef dans le district de Montréal, comme il est entendu et défini pour les fins de la cour de Révision, ou si le juge en chef réside à Montréal, le juge résidant à Québec qui sera nommé par le gouverneur général en conseil pour remplir les fonctions de juge en chef dans le district de Québec, comme il est entendu et défini pour les fins de la cour de Révision, recevra en sus de son autre traitement \$1,000.00."

Quelques bills du gouvernement sont adoptés en seconde lecture. Puis la Chambre procède à la lecture et l'adoption du rapport du comité des subsides, ce qui se continue jusqu'à 6 heures.

SEANCE DU SOIR

La Chambre se forme en comité des subsides et après une longue discussion au sujet des files Sheike, on passe à la discussion des dépenses du chemin de fer Intercolonial.

L'honorable M. Haggart donne ses explications ordinaires sur le chemin. C'est à peu de chose près la même chose que les renseignements contenus dans le rapport du ministre dont on a déjà donné un résumé. Le plus important détail est que les chemins de fer du gouvernement qui avaient un déficit de \$612,000 en 1891-92, n'ont plus qu'un déficit de \$20,000.

A 11.50 la Chambre s'ajourne.

LA DYNAMITE

Une bombe fait explosion au "Witness"

Montréal 29.—Vers minuit, hier soir, une terrible détonation a été entendue par les personnes qui se trouvaient dans les environs des bureaux du Witness, situés au coin des rues Craig et St-Pierre.

Une bombe lancée par un inconnu dans les ateliers d'imprimerie de ce journal venait de faire explosion.

Le but évident du criminel était de détruire les presses.

Un commencement d'incendie a été promptement éteint par les pompiers.

Les vitres des fenêtres ont été brisées en mille morceaux et l'on a constaté que la bombe en faisant explosion s'est créée un passage à travers le plancher, près des presses.

On a retrouvé des morceaux de métal qui avaient probablement servi à charger la bombe.

Le gardien Desmarceau dit qu'un inconnu portant un costume gris est venu vers dix heures hier soir lui demander un verre d'eau et qu'il a conversé quelques instants avec lui.

Desmarceau ajoute qu'après avoir fait sa ronde de nuit il revint sur la rue Craig où il revint le même homme qui lui avait demandé un verre d'eau. Il était alors environ minuit. L'explosion a eu lieu cinq minutes après.

Cet inconnu est de taille moyenne et a toutes les apparences d'un gentleman. Il porte de longues moustaches et avait un chapeau noir.

La bombe a été lancée de la ruelle Fortification.

Chez J. Petitclerc & Cie viennent de recevoir un magnifique choix de tweed anglais et écossais, patrons de dernier goût, ainsi que de la serge noire et bleue pour habillement.

Combien de fois par jour fant-il traire les vaches? Avantages des mulsions multiples.

La question de l'influence du nombre des traites sur le rendement et la quantité du lait présente un vif intérêt pour le fermier, qu'elle ne parait pas avoir préoccupé suffisamment jusqu'ici. Nous avons eu déjà l'occasion de citer des expériences faites en France, qui ont montré combien les traites multipliées sont avantageuses. Elles viennent d'être complètement confirmées par de récents travaux du professeur allemand Wolf. Il mesurait pendant onze jours le lait produit par une vache que l'on traitait trois fois par jour; puis pendant une seconde période de onze jours, le lait de la même vache traite deux fois seulement. Les trente-trois traites de la première période ont donné un total de 161 pintes de lait; dans la seconde période on n'a recueilli que 139 pintes. Il en ressort une différence de vingt-deux pintes, soit de deux pintes en moyenne par jour en faveur de la triple mulsion. De ces expériences, de mêmes que de celles faites en France, il en résulte que les mulsions, faites à diverses reprises par jour, augmentent la production du lait; on a constaté en outre, que la richesse en beurre du lait ainsi obtenu était également plus considérable. Il semble que l'excitation, produite dans l'appareil lactifère par les manipulations répétées active la sécrétion du lait et favorise la formation des globules butyreux. On recommandera donc de faire trois traites par jour; il ne faut pas en faire quatre, car leur multiplication aurait l'inconvénient de jeter le trouble dans le régime des vaches. Il est essentiel de les faire avec beaucoup de régularité, et de les espacer par un temps égal; le mieux sera d'en faire une le matin, une le midi, la troisième le soir.

Une question Vitale

Un vieux médecin de Diamond Hill, le docteur Lewis, écrivait à la date du 14 décembre dernier : "Mon attention fut dernièrement attirée sur une préparation dont les mérites ne peuvent rester inconnus; je veux parler du remède de l'un de nos médecins les plus en vue, le "Régulateur de la santé de la femme" du Dr Larivière, de Manville R. L. Si une femme ou fille devient mélancolique, languissante, faible, nerveuse, avec douleur dans les reins, l'abdomen et l'estomac, je prescris de suite le "Régulateur" et un plaster sur les reins, et deux semaines ne se passent pas sans que mes malades viennent me dire qu'ils sont mieux. Mes confrères trouveront dans le "Régulateur" un remède efficace pour ce que les femmes appellent le "Beau Mal". Le "Régulateur" et les "Feuilles Plasters" se vendent dans toute bonne pharmacie. Si vous n'en trouvez pas, écrivez au Dr J. Larivière, Manville, R. L. Plasters envoyés par la maille, sur réception de 25c. Soyez certains que le nom du Dr Larivière soit sur les bouteilles. MM. Evans & Sons de Montréal P. Q. agents généraux pour le Canada.

Aux Dames!

Aux Demoiselles!

Nouvelle Méthode de Coupe

MADAME JOS. HAMEL, à l'honneur d'annoncer à ses anciennes clientes et au public en général qu'elle vient d'ajouter à son établissement de modiste, pour la confection des robes et manteaux, une nouvelle méthode de coupe, qui donne toujours satisfaction garantie, dans l'ajustement.

Voici le diplôme qui lui a été décerné à l'Académie de Coupe de Robes, de Madame E. L. Ethier, 38 Rue St-Denis, Montréal.

ACADEMIE DE COUPE DE ROBES

Règle Systématique du Tailleur Français

Dame E. L. Ethier. Améliorée et perfectionnée par Delle Julia Penley

Diplôme 1ère Classe

Décernée à Madame Jos. Hamel, Trois-Rivières, P. Q.

Daté le 9 février 1894.

Dame E. L. ETHIER, Principale

Mrs JULIA PENLEY, inventeur.

Pour l'avantage des Dames et des Demoiselles qui désiraient apprendre cette méthode, je donnerai des leçons et montrerai la méthode de coupe qui est reconnue la plus simple, la plus aisée, donnant des résultats tels que désirés, et s'apprenant dans quelques jours.

La coupe comprend le dessin des patrons, l'assemblage, l'essayage, la rectification de la garniture du corsage, la jupe, le manteau et le docteur. Comme par le passé, j'apporterai une grande attention aux commodes que l'on voudra bien me confier.

Mde Jos. Hamel,

13-3-1a 6 St-Georges Trois-Rivières

A VENDRE

La magnifique propriété située au coin des rues du Fleuve et du Platon, appartenant à l'Hon. J. K. Ward, est offerte en vente au prix de \$7,000.00. Conditions faciles. S'adresser à

R. KIERNAN, Régistrateur, Agent.

26-1-94-jne

MUSIQUE

et livres de musique de toutes sortes. Toutes espèces d'instruments de musique. Manufactures de Tambours et autres instruments pour Fanfares, Etc., graveurs, imprimeurs et éditeurs de Musique.

En achetant de nous, vous avez le choix du plus grand assortiment d'aucun établissement au Canada. Pour sauver de l'argent, demandez nos prix avant d'acheter ailleurs. Ecrivez pour nos catalogues, mentionnant ce dont vous avez besoin.

WHALEY ROYCE & CO., Toronto, Ont. 104-94-1a

PIERRE A MOULANGE



Directe de France

Le soussigné ayant fait un voyage spécial en France, en priant, pour faire l'achat de PIERRE A MOULANGE, informe les propriétaires de Moulin qu'il vient d'en recevoir

2,000 Morceaux

Choisi par lui-même, et de qualité supérieure à celle de l'année dernière.

M. Lacroix vendra également cette pierre au moulin à ceux qui désiraient l'acheter ainsi.

DE PLUS: Il a en mains 12 paires de moulanges de premier choix, au plus bas prix.

Correspondance Sollicitée.

E. A. LACROIX,

Rue St-Antoine, Trois-Rivières.

1-5-2m



ON recevra à ce Bureau jusqu'à mercredi, le 11 juillet, des soumissions cachetées, adressées au soussigné, avec la suscription "Soumission pour le charbon des édifices publics d'Ottawa."

On pourra voir le devis, et se procurer des formules de soumission, à partir de lundi, le 20 juin, à ce bureau où l'on donnera toute information nécessaire sur demande, ainsi qu'un bureau de la Banque d'Amérique, Montréal, A. Lépine, bureau de poste, Québec, et au bureau de MM. Denison et King, architectes, Toronto.

Les soumissions devront être faites sur les formules imprimées qui seront fournies, et devront être signées par les soumissionnaires eux-mêmes; aucune autre ne sera prise en considération.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque de banque, accepté au montant de \$500 payable à l'honorable Ministre des Travaux Publics. Ce chèque sera confisqué, si l'adjudicataire refuse de signer le contrat, après notification, ou s'il ne l'exécute pas intégralement; il sera remis si la soumission n'est pas acceptée.

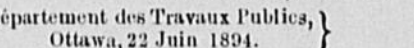
Le Département ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre,

E. F. E. ROY, Secrétaire.

Département des Travaux Publics,

Ottawa, 22 Juin 1894.



The ARMSTRONG

PATENT

13-4-94-1a



BUREAU de POSTE

DES

TROIS-RIVIERES

18 Juin 1894.

MALLES	ARRIVER.	DÉPART.
--------	----------	---------

PAR LE PACIFIQUE.

Section Ouest.

EXPRESS.

Montréal et Ouest..... 11:31 A.M. 11:36 A. M.

Yamachiche, Rivière du Loup, " " " "

Mackinac, Bellerose et Sherbrooke, " " " "

Rivière-Union Est et Ouest, " " " "

Ottawa..... " " " "

Section Est.

EXPRESS.

Québec et Est..... 12:10 P.M. 10:45 A. M.

Champlain..... " " " "

Bathurst et Ste-Anne la Pérade..... " " " "

PAR LE GRAND TRONC.

Rivière-Union (Est)..... 9:30 A.M. 11:00 A. M.

Lundi, Mercredi, Vendredi, " " " "

St-Gregoire..... 9:30 A.M. 11:00 A. M.

Mardi, Jeudi, Samedi, " " " "

Arthabaska et Cantons de l'Est, " " " "

Nicolet et LaBelle..... " " " "

PAR TERRE.

Beauport..... 8:00 A.M. 8:00 A. M.

Gentilly, St-Pierre-Bas, " " " "

St-Jean D. C. et la Riv. Sud..... " " " "

St-Maurice et St-Narcisse..... 10:30 A.M. 1:00 P. M.

St-Etienne..... " " " "

Shawenigan, Forc. St-Maurice, " " " "

Valmont..... " " " "

Cap de la Magdeleine..... 10:00 A.M. 12:30 P. M.

PAR CHEMIN DE FER DE NUIT.

Ottawa..... 8:00 A.M. 8:00 P. M.

Montréal..... " " " "

Québec..... " " " "

SUPPLEMENTAIRES.

Grandes Piles..... 8:25 P.M. 1:30 A. M.

St-Tite Junction..... " " " "

St-Tite..... " " " "

St-Théophile..... " " " "

Lac au Sablon..... " " " "

X. D. des Anges..... " " " "

Lac la Tortue..... " " " "

Grand'Mère..... " " " "

St-Pierre..... " " " "

Forges Radnor..... " " " "

Québec..... 8:25 P.M. 4:45 P. M.

Montréal..... 7:20 P.M. 4:45 P. M.

Les boîtes aux coins des rues sont visitées à 9:00 A.M., 3:00 P.M. et 7:15 P.M.

Les lettres enregistrées doivent être mallees 20 minutes avant le départ de chaque malle.

C. K. ODGEN, M. P.

Trois-Rivières, 18 Juin 1894.

N'OUBLIEZ PAS QUE C'EST CHEZ GARIEPY & PANNETON

QUE VOUS TROUVEREZ LE MEILLEUR CHOIX

D'Etoffes à Robe, Serges, Tweeds et Nouveautés en Soies, Velours, Dentelles ET AUTRES GARNITURES, ETC.

Les Marchandises Nouvellement Reçues Sont Supérieures

A celles de l'année dernière

Elles sont plus de goût que l'année dernière. Le prix est plus bas que jamais. La nouvelle marchandise est toujours préférée à l'ancienne, qui n'ayant pas été vendue en bon temps, vous est offerte à des prix qui sont toujours trop élevés pour des anciennes modes.

La Mode c'est le Nouveau et le Nouveau est chez

GARIEPY & PANNETON

Où vous êtes invités d'aller visiter les marchandises de dernier goût.

142, - Rue Notre-Dame, - 142 TROIS-RIVIERES

32-2-94-1a

N'oubliez-pas ceci ?

AVEZ-VOUS VU L'ASSORTIMENT DE TAPISSERIE

à la librairie de P.V. Ayotte

25 mille pièces viennent d'arriver. Tout ce qu'il y a de plus nouveau. Les Prix sont plus réduits que jamais.

171 & 173, Rue Notre-Dame

Portes Voisines de la Banque du Peuple.

Venez voir ! Venez voir

BAS PRIX SANS PRECEDENTS

DITES-LE A VOS AMIS

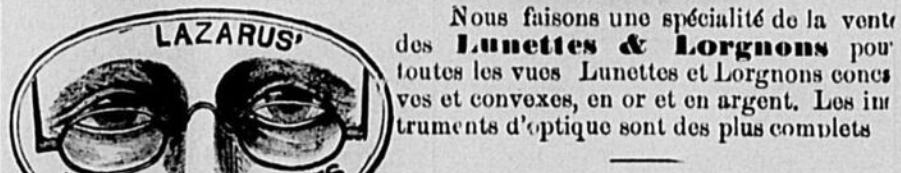
A. BERGERON Horloger, Bijoutier & Opticien

30, RUE DES FORGES, 30 En face du Marché, TROIS-RIVIERES

Il nous fait plaisir d'annoncer à nos amis et au public en général que nous avons maintenant en magasin les

Nouveaux JONCS SANS SOUDURES

Le fini et la bonté de ces jongs les rendent de beaucoup supérieurs aux anciens.



Nous faisons une spécialité de la vente des Lunettes & Lorgnons pour toutes les vues. Lunettes et Lorgnons convexes et concaves, en or et en argent. Les instruments d'optique sont des plus complets.

Vous trouverez aussi un assortiment de plus complets de Montres, Horloges et Bijoux de tout genre; Jongs de mariage faits sur commande dans le plus court délai. Réparage de Montres, d'Horloges et Bijouteries faits aux plus bas prix.

Montre Silverine garantie, avec un bon mouvement américain \$1.90

UNE VISITE EST RESPECTUEUSEMENT SOLLICITEE

A. BERGERON,

Horloger et Bijoutier,

En Face du Marché—Trois-Rivières

8-6-92—6m

Impressions de toutes sortes exécutées à bref délai et à des prix très réduits aux ateliers du TRIFLUVIEN, 171 & 173 Rue Notre-Dame Trois-Rivières.

IMPRESSIONS

— DE —

LUXE

Avec les types les plus récents et du meilleur goût de façon à satisfaire à toutes les exigences au bureau de

TRIFLUVIEN

171 & 173

NOTRE-DAME

TROIS-RIVIERES

On imprime à cet atelier avec ponctualité et dans les derniers goûts typographiques tous les ouvrages de ville, tels que :

Placards, Pancartes, Cartes d'affaires, Entêtes de comptes, Entêtes de lettres, Blancs de Reçus, Blancs de Billets Enveloppes, Catalogues, Pamphlets, Circulaires, Programmes, Lettres Funéraires Factums, Etc., Etc.

Des échantillons de tous ces ouvrages peuvent être vus à nos ateliers, où ceux qui voudront bien nous favoriser de leur commande pourront faire leur choix

Notre collection de types de goût et d'ornementation est des mieux choisies et des plus variées.

Toute commande par écrit sera exécutée sans délai.

Toute communication devra être adressée à

P. V. AYOTTE,

TROIS-RIVIERES, P. Q.